

AVIS DE MODIFICATION

MANDAT CANADIEN CONCERNANT L'EXIGENCE DE PERFORMANCE DE L'ADS-B ÉMISSION

NAV CANADA, exploitant national du système de navigation aérienne civile, a effectué une étude aéronautique afin de déterminer les exigences de performance minimales relatives à l'ADS-B satellitaire et appuie les exigences et l'échéancier rattachés aux initiatives ATS.

Espace aérien visé, échéanciers et exigences de performance obligatoires

Ce mandat sera mis en œuvre par phases. Les phases ont été établies en collaboration avec les parties prenantes afin d'assurer l'harmonisation et l'interopérabilité avec les plans nationaux et internationaux de navigation fondée sur les performances (PBN), les initiatives des Normes et procédures ATS et les outils de gestion de la circulation et du débit de trafic à venir.

- Phase 1 : Espace aérien de classe A et espace aérien de classe E au-dessus du FL600.
- Phase 2 : Espace aérien de classe B
- Au-delà de la phase 2, au plus tôt le 1^{er} janvier 2023, l'espace aérien de classe C, D et E, au besoin, et suivant des consultations supplémentaires avec les parties prenantes.
- Pour lancer les phases 1 et 2, la performance de l'avionique ADS-B émission devra être conforme à la norme DO 260, 260A ou 260B ou l'équivalent; cette exigence s'applique également à la diversité d'antenne de diffusion (nécessite actuellement une antenne de diffusion dorsale et une antenne de diffusion ventrale). À compter du 1^{er} janvier 2024, tous les aéronefs évoluant dans l'espace aérien défini aux phases 1 et 2 devront au moins être conformes à la norme RTCA/DO-260B (équivalent de la norme EUROCAE/ED-102A) avec des éléments de données spécifiques.
- Les exemptions aux exigences de performance de l'ADS-B émission sont précisées dans le document de l'étude aéronautique.

La phase 1 entrera en vigueur le 25 février 2021 à 0901 UTC (temps universel coordonné).

La phase 2 entrera en vigueur le 27 janvier 2022 à 0901 UTC.

Les publications aéronautiques appropriées seront modifiées en conséquence.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou une copie de l'étude aéronautique, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
Service à la clientèle
77, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario) K1P 5L6

Téléphone : 800-876-4693
Télécopieur : 877-663-6656
Courriel : service@navcanada.ca